

LE QUOTIDIEN

LIRE ET ENVOI GRATUIT
LE JOURNAL LOCAL
Abonnement \$2.00
par année
Soleil Organisme Quotidien
de la Rive Sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, SAMEDI, 14 DECEMBRE 1935

VOL. LII, NO. 316

COURTE SEANCE DU CONSEIL DE VILLE A LEVIS HIER SOIR

Après une longue séance de comité, le Conseil se réunit en séance régulière. — Cause de M. Joncas. — Ville pas responsable. — Emprunt autorisé. — Le Bell Telephone. — Le chasse-glace. — Les salles de danse.

REGLEMENT EN 1ERE LECTURE

Le Conseil de Ville de Lévis s'est réuni hier soir sous la présidence de S. H. le maire L.-S. Durand. Etaient présents MM. les échevins René Roy, Wilfrid Martin, L.-B. Pelletier, C. Lamontagne et A. Desrochers.

La séance avait été annoncée pour 7 h. 30, mais en fait n'a commencé qu'à 10 heures précises. C'est qu'au préalable le Conseil s'est constitué en comité pour écouter le rapport préliminaire de l'auditeur des livres de la Cité de Lévis, et cela pendant plus de deux heures. L'auditeur en a profité pour faire des suggestions au Conseil, surtout en ce qui concerne la question des finances.

Dans la cause de M. F. Joncas vs la Cité de Lévis

Dans la cause de M. F. Joncas vs la Cité de Lévis, le Conseil a décidé de payer les frais et dommages qui se chiffrent à \$2,973.73. Le Conseil a autorisé, hier, M. le maire à faire un chèque de \$2,500; le reste du montant, soit \$473.73, sera réglé plus tard.

Ville pas responsable

M. J.-B. Renaud, de St-Henri, a brisé son camion dernièrement à Lévis, alors qu'il passait par la Côte Davidson. Il a écrit au Conseil pour faire payer les dommages qu'il avait encourus et qui se chiffraient à \$5.70. Il disait dans sa lettre que le fait pour la Ville de n'avoir pas fait mettre de cordons dans cette côte, avait été la cause de l'accident. On n'a pas voulu se rendre à cette demande, car la Ville n'est pas obligée de mettre de cordons dans les rues. En conséquence, la Ville n'est pas responsable de cet accident.

Emprunt autorisé

M. le greffier a donné lecture d'une lettre venant de M. J.-B. Morin, de la Commission Municipale, autorisant la ville à faire l'emprunt de \$25,000 dont il a été question au dernier conseil.

Eau bonne en novembre

Le rapport du Service d'Hygiène Provinciale fait savoir aux membres du Conseil que, après analyse, l'eau de Lévis a été trouvée "bonne" pour le mois de novembre.

Autorisation donnée au Bell Telephone

La Cité de Lévis a autorisé la Compagnie Bell Telephone à déplacer le poteau situé à l'angle de la rue St-Georges et rue de la Ville, à Lévis; et cela, sans charge pour la Cité, ni aucune responsabilité de sa part et sans préjudice de ses droits.

Le chasse-glace

Il fut proposé par M. l'échevin W. Martin, secondé par M. l'échevin L.-B. Pelletier et résolu que M. le trésorier de la Cité soit autorisé d'effacer des actifs de la Ville la valeur du chasse-glace au montant de \$40,045.40 ainsi que la réserve correspondante au montant de \$40,000, vu que ce chasse-glace est maintenant la propriété du gouvernement fédéral.

Lots et propriétés

La Ville a été autorisée de vendre les lots et propriétés, dont elle s'est portée acqureur, si elle trouve les acheteurs.

Les salles de danses

Le règlement suivant, concernant les salles de danse fut passé en première lecture. Il est proposé par M. René Roy,

secondé par M. A. Desrochers et résolu que :

1o Tout propriétaire et locataire d'une salle de danse ou de bâtiment ou autre endroit où le public est admis et où on se livre à la danse devra, avant d'ouvrir la dite salle, obtenir un permis du Chef de Police.

2o Dans le cas de ces salles de danses, des permis ne seront accordés que si le Chef de Police est convaincu que les voisins ne seront pas incommodés par les sons de la musique ou par le bruit causé par les personnes fréquentant ces salles.

3o Toute personne, ayant en vertu du présent règlement, obtenu un permis de salle de danse devra tenir cette salle fermée pendant toute la nuit et toute la journée du dimanche jusqu'à dix heures du matin, le lundi, et entre minuit et dix heures du matin, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, et il sera défendu à toute telle personne d'admettre ou de permettre que soient admis des établissements de danses fréquentés par des enfants âgés de moins de seize ans.

4o Les mots "SALLE DE DANSE" dans le présent règlement s'appliquent à tout bâtiment ou autre endroit où le public est admis et où on se livre à la danse, qu'un prix d'entrée soit exigé ou non, et s'appliquent aussi à toute école de danse.

5o Nonobstant les dispositions ci-dessus, sauf entre les heures de minuit le samedi et minuit le dimanche, durant lesquelles aucun permis ne sera accordé ni prolongé, le Chef de Police pourra, dans le cas de bals de charité et de célébration de fêtes nationales par des sociétés régulièrement organisées, de réception d'un caractère social, et dans d'autres cas particuliers, permettre que les heures d'ouverture des salles de danses soient prolongées, pourvu qu'une demande indiquant les raisons pour lesquelles on désire que ces heures soient prolongées, en soit faite par écrit, par les intéressés, audit Chef de Police.

6o Nonobstant les dispositions du présent règlement, il sera loisible au conseil de prohiber les salles de danses dans les limites de la Cité de Lévis, et de défendre au Chef de Police ou à tout autre officier de la Cité d'émettre des permis à cet effet.

7o Au cas où un permis de "Salle de danse" aura été émis par le Chef de Police, il sera toujours loisible au conseil, sur rapport du Chef de Police, d'annuler les permis.

8o Toute et chaque infraction aux dispositions du présent règlement sera punie par une amende n'exécédant pas quarante piastres et les frais pour chaque infraction, et à défaut du paiement immédiat de la dite amende et des frais, par un emprisonnement pour un temps n'exécédant pas deux mois.

9o Le présent règlement viendra en vigueur quinze jours après sa publication.

Après l'adoption des comptes la séance est ajournée sine die.

Maison à vendre

Maison seule, située à 71, rue Wolfe, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à 71, rue Wolfe, Lévis.

King termine la conférence

Le T. H. W.-L. Mackenzie King prononce un discours à l'occasion de la clôture de la conférence fédérale-provinciale. — Il insiste sur le fait que la conférence n'a aucune autorité exécutive et ne peut que formuler des recommandations. — La conférence prend connaissance des rapports présentés par les six comités. — L'hon. M. Roebuck propose l'acceptation de ces rapports et l'hon. M. L.-A. Taschereau seconde la motion.

COMMISSION NATIONALE DU CHOMAGE

Ottawa, 14. — Prenant la parole au cours de la séance finale de la conférence fédérale-provinciale, hier après-midi, le premier ministre Mackenzie King a promis de prendre des dispositions immédiates en coopération avec les administrations provinciales en vue d'alléger le fardeau du secours direct qui pèse actuellement sur les municipalités.

A tour de rôle les représentants des provinces déclarèrent dans un parfait accord que les municipalités supportaient un fardeau qu'elles ne pourraient porter plus longtemps et promirent leur coopération au gouvernement fédéral dans les mesures proposées pour assurer une aide financière plus considérable.

Hier soir, on laissa entendre qu'une commission nationale du chômage serait créée d'ici au 1er janvier prochain et que les autorités seraient vers la même époque en mesure de savoir exactement quelle augmentation dans les octrois pour chômage sera nécessaire.

On apprit également que si les paiements accrus aux provinces sous ce rapport devaient être retardés jusqu'à la présentation des estimés budgétaires à la prochaine session fédérale, ils seraient néanmoins rétroactifs.

Avant l'ouverture de la session fédérale les divers comités permanents nommés par la conférence auront terminé leur travail, et les nombreuses recommandations résultant de la conférence seront mises sous une forme concrète. Il reste tant à faire avant que le parlement se rassemble que l'on dit officieusement ici qu'il est probable que la session s'ouvre jeudi le 30 janvier, le dernier jour de ce mois.

Le premier travail de la conférence plénière, hier après-midi, fut de prendre connaissance des rapports présentés par ses six comités qui avaient été nommés lundi dernier, lors de la séance d'ouverture. Ce fut le gouvernement ontarien qui eut le privilège de proposer l'acceptation de ces rapports par la conférence. En l'absence du premier ministre Mitchell Hepburn, qui était reparti pour Toronto dans la journée, l'honorable Arthur Roebuck, procureur général de l'Ontario, proposa une motion à cet effet.

Le premier ministre L.-A. Taschereau, de Québec, seconda la motion et fit remarquer qu'il avait abandonné son attitude traditionnelle contre les amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord parce qu'il avait été frappé par

l'équité avec laquelle tous les gouvernements de ces dernières années avaient traité les droits constitutionnels des minorités.

La motion de M. Roebuck ne proposa pas l'adoption des résolutions des comités, mais leur réception par la conférence, et elle fut adoptée d'emblée. Chaque représentant provincial se déclara satisfait devant le premier travail accompli pour résoudre une foule de problèmes économiques et sociaux intéressant tout le Canada.

Conformément à une décision prise après l'ouverture de la conférence, lundi dernier, la dernière séance plénière eut lieu à huis clos et seul un résumé des procédures fut remis à la presse.

M. King, dans son discours de clôture, insista sur le fait que la conférence des provinces, tout comme la conférence impériale, n'avait aucune autorité exécutive et ne pouvait que formuler des recommandations. C'est le cabinet fédéral qui devra maintenant prendre action dans les sujets qui le concernent.

"La conférence fédérale-provinciale", dit M. King, "est l'institution qui a permis aux représentants du Dominion et des gouvernements provinciaux de conférer".

(Suite à la page 4)

LES RESOLUTIONS ADOPTEES ONT AMENE NEUF CONCLUSIONS

Le chômage. — Les finances. — Les amendements à la Constitution. — La loi des Compagnies. — L'Agriculture. — Les Mines. — Les routes nationales. — Les transports. — Le tourisme.

HEUREUX RESULTATS

Ottawa, 14. — Les résolutions adoptées hier à la dernière session de la conférence fédérale-provinciale ont amené les conclusions suivantes :

Le chômage

Le gouvernement fédéral va augmenter ses octrois aux provinces pour les secours ; un recensement sera fait, probablement en février, des personnes sans travail et incapables au travail ; une commission fédérale du chômage sera formée pour surveiller et coordonner l'administration des secours.

Les finances

On a prévu des amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord afin de définir clairement les pouvoirs des provinces et du gouvernement fédéral en matière de taxes ; un comité formé des trésoriers provinciaux et du ministre fédéral des Finances se réunira avant la prochaine session afin de terminer la discussion de certains sujets, tels que la conversion des lettres, une commission nationale pour le contrôle des emprunts, le dédoublement des taxes et l'uniformisation de la collection des taxes. Le comité en est venu à la conclusion que là où les gouvernements provinciaux et fédéraux imposent le même genre de taxe, il devrait y avoir coopération pour leur administration.

La constitution

Le comité en est venu à la conclusion que le Canada devrait avoir l'autorisation d'amender sa propre constitution. Un comité se réunira prochainement pour définir une méthode d'amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Loi des Compagnies

La conférence en est venue à la conclusion qu'il devrait y avoir des lois uniformes par tout le Canada concernant les compagnies et le secrétaire d'Etat a reçu l'autorisation de convoquer une assemblée d'officiers en loi afin de préparer un nouveau projet de loi préliminaire.

Agriculture

Le comité d'agriculture recommande la continuation du service fédéral de prêts aux fermiers et la réduction du taux d'intérêt sur ces prêts à 4 pour cent ; il a aussi réclamé la restauration de l'octroi fédéral annuel de \$1,000,000 à l'éducation agricole ; tous les ministres de l'Agriculture se réuniront après que la Cour Suprême aura décidé de la constitutionnalité de la loi des débouchés commerciaux afin de discuter des problèmes de nos marchés.

Les mines

Le Dominion étudiera la possibilité d'augmenter de 33 et tiers pour cent à 50 pour cent l'allocation pour dépréciation dans les calculs sur l'impôt sur le revenu ; l'uniformisation des taxes a été jugée impossible de même que l'uniformisation de la collection des taxes ; le fédéral considérera aussi le paiement à chaque province de la moitié des sommes payées par les compagnies minières par l'impôt sur le revenu ; en attendant qu'il sera possible, on adoptera des lois minières pouvant rester stables pendant plusieurs années ; un comité d'étude a enfin été formé pour continuer l'examen des problèmes miniers.

Routes nationales

Le gouvernement fédéral et les provinces paieront chacun la moitié des frais pour la construction

Transport par autobus et camion

Les provinces tenteront d'établir des taux de transport uniformes ; on a demandé aux provinces d'adopter une législation pour forcer les propriétaires d'autobus et de camions à prendre des assurances et aussi des lois concernant les licences de travail et les salaires des chauffeurs ; que les licences de camions et d'autobus ne soient accordées que dans les cas où ces services seront absolument nécessaires.

Le Tourisme

On a demandé au Dominion d'établir des parcs nationaux dans toutes les provinces qui n'en sont pas pourvues actuellement ; on demande d'un autre côté aux provinces de construire des routes sans mesure et d'adopter d'autres mesures afin de stimuler le tourisme.

Session fédérale le 30 janvier

Ottawa, 14. — On a appris, hier, que la conférence inter-provinciale avait laissé de côté tant de problèmes réclamant l'attention immédiate des ministres du cabinet que le gouvernement a abandonné l'espoir d'ouvrir le parlement avant la fin de janvier. Il est possible que l'ouverture officielle se fasse le 30 janvier. Les députés cependant se réuniront probablement avant cette date pour choisir un président de la Chambre.

La politique à la radio

Ottawa, 14. — A la suite de plaintes reçues lors de la dernière campagne provinciale, une plus grande surveillance sera exercée à l'avenir sur les discours politiques irradiés de tous les postes, même des postes privés. Des discours offensants pour l'honorable L.-A. Taschereau et autres hommes publics ont été irradiés dernièrement.

A l'avenir cela ne se renouvelera pas et des instructions à cet effet ont été données par la Commission Canadienne de la Radio.

Bain de soleil

Aimer Dieu et s'aimer les uns les autres, c'est pourtant toute la loi de l'Évangile.

— Elle épousera un garçon de Gentilly.

— Un gentil Guy ; si elle lui est soumise, elle ne pourra qu'être heureuse : toujours sous le Guy.

Le professeur dicta : Les basochiens, mais un élève loustic écrivit : Les bas en chiens.

"Fermez les ruisseaux, enfants ; les prés ont assez bu."

Les actionnistes trouvent l'ivresse dans le vain.

Un prévôt a dit : "Serrez les urnes, and put the drum on".

CRISPIN.

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

A L'HOTEL-DIEU

M. Thomas Bernier, de Bienville, a subi dernièrement, une délicate opération chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il est sous les soins de M. le Dr Joseph Leblond.

Les nombreux amis de M. Bernier lui souhaitent un prompt rétablissement.

INCENDIE A ST-ROMUALD

Un violent incendie a rasé dans la nuit de jeudi à vendredi un hangar appartenant à M. le notaire Boutin-Bourassa, de Saint-Romuald. On ignore la cause de l'incendie. Les dommages sont évalués à \$3,000 environ et sont couverts par les assurances.

QUETE POUR LES ORPHELINS DE L'HOSPICE

Cette année encore des jeunes gens de Lévis passeront par les rues de la ville pour tendre la main en faveur des orphelins de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance. La quête aura lieu demain après le dîner. Les personnes autorisées à faire cette quête sont :

Rues Commerciale, côte Davidson et Labadie : M. P.-E. Gingras et L. Gingras.
Rue Fraser : MM. Armand Demers et Adrien Demers.
Rue Déziel et canton Labadie : MM. P. Desbiens et Rosario Lavertue.
Rue Wolfe : MM. Claude Journault et G. Desrosiers.
Rues St-Félix, Victoria et St-

Jean : MM. Jean-Marie Gagnon et Ernest Gagnon.

Rue St-Joseph et rues adjacentes : MM. Paul-Eugène Gosselin et Wilfrid Laverdière.

Rues Blanchette, Sauvageau et Mont-Marie et Perrault : M. Henri Caouette.

Rue Samson : M. Eugène Laflamme.

Rue Chabot : M. Roland Mercier et Paul Mercier.

Rues Guénette et Notre-Dame : M. Antoine Caron.

Ave Bégin et rue Ste-Marie : MM. Mastai Bolsvert et Horace Fortier.

Rue Carrier : M. Charles Fortier.

Rues St-Etienne et Ste-Hélène : M. J.-Baptiste Pouliot.

Côte du Passage : MM. Paul Enonid et Marcel Fortier.

Rue Shaw : MM. A. Maranda et J.-P. Gagné.

Rue St-Antoine : M. M. Nolin.

Rue St-Georges (de St-Onésime à la côte du Passage) : rues Préchette et Dallaire, M. Ernest Pelchat.

Rue St-Georges (de la côte du Passage au cimetière) : MM. A. Blanchette et Ph. Thivierge.

Rue St-Thomas : M. M. Fortin.

Les recettes de cette quête seront employées à mettre un rayon de soleil dans la vie des pauvres petits orphelins le jour de Noël et le jour de l'An. Ceux qui auraient des jouets dont ils ne se servent plus pourraient les faire parvenir au presbytère Notre-Dame.

Le jour de Noël après-midi, à 2 heures, le Père Noël rendra visite aux orphelins de l'Hospice.

Il distribuera aux enfants et aux bons vieux et aux bonnes vieilles des bonbons, du tabac et d'autres cadeaux.

Espérons que la population de Lévis se montrera généreuse à l'endroit de ces déshérités de la fortune.

LES ELECTIONS MUNICIPALES A LAUZON

Les élections municipales, à Lauzon, auront lieu, en vertu de la loi, le 1er jour juridique de février, soit : un samedi.

La nomination des candidats aura lieu, le 25 janvier.

LES AFFAIRES MUNICIPALES A LAUZON

Le Conseil de Ville, à Lauzon, a siégé, hier soir, à 9 hrs, sous la présidence de M. Dorval, maire.

Les échevins présents étaient :

(Suite à la page 4)

Maison à Vendre

Maison à deux logements, peintures et tapissés à neuf, pas d'hygiène, ni rente de terre, chauds et confortables, loués actuellement. Grands terrains, bien situés, près de l'église, l'école et les tramways. Vendra à cinq cents piastres en bas de l'évaluation municipale. Payable \$12.00 par mois sans intérêt. Cessez de payer loyer et profitez de l'automne dans votre intérêt. Venez me voir immédiatement.

S'adresser au No. 10, rue Saint-Georges, Lévis. 3 fs

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

(Ste-Scholastique)	Collard, Louis-Henri	8 juin	Montréal
	Laferrière, Alexis-Aurez	3 juil.	
	Lippé, Pierre-Samuel	3 juil.	
(Ste-Anne des Plaines)	Daunais, Pierre-Paul	5 août	Montréal
(Ste-Rose)	McMahon, Arthur	7 août	Montréal
	Gibbs, Henry-James	8 août	
(L'Assomption)	Laurier, Wilfrid	8 août	Montréal
	Terrill, Joseph-L.	17 août	
(St-Eustache)	Champagne, Charles-L.	5 sept.	Montréal
(Sault-aux-Récollets)	David, Achille	5 sept.	Montréal
	Roche, Thomas	5 sept.	
(Montréal)	Lawlor, Richard-L.	6 sept.	Montréal
	Vézina, Elzéar	6 sept.	
	Wilson, William	8 sept.	
	Caron, Jos.-Ph.-René-Ad.	16 sept.	
(Montréal)	Ouimet, André-Benj.-Charles	27 sept.	Montréal
(Montréal)	de Lorimier, Charles-Chamilly	2 oct.	Montréal
(Montréal)	Leaming, Andrew	2 oct.	Montréal
(Pointe-Claire)	Valois, Arthur-E.	5 oct.	Montréal
	Doran, Daniel	9 oct.	
(Terrebonne)	Turgeon, Joseph-O.	10 oct.	Montréal
	Michaud, Thomas-A.-F.	5 nov.	
(Joliette)	Désilets, Joseph-Octave	6 nov.	Montréal
(Terrebonne)	Taillon, Louis-Olivier	6 nov.	Montréal
(Montréal)	Comte, J.-M.-Pascal	7 nov.	Montréal
	Colston, James-George	7 nov.	
(Montréal)	Lafleur, Jean-Bte	7 nov.	Montréal
	Normand, Fabien	7 nov.	
(Montréal)	Ronayne, John	7 nov.	Montréal
(Montréal)	Trenholme, Norman-W.	7 nov.	Montréal
(Sault-aux-Récollets)	Dagenais, Augustin	9 nov.	Montréal
(Montréal)	Vallée, Jean-Bte-Norbert	9 nov.	Montréal
(Montréal)	Cushing, Lemuel	10 nov.	Montréal
(Montréal)	Rixford, Emmett-Hawkins	9 nov.	Montréal

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irregularités
- Troubles internes
- essentiellement féminins
- (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

Prenez les bonnes PILULES ROUGES qui depuis 40 ans font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous ferait-elles pas du bien à vous aussi?



PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Lée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

(Sault-aux-Récollets)	Corbeil, Ferdinand	13 nov.	Montréal
(Verchères)	Choquet, Ambroise	14 nov.	Montréal
	Duval, George-A.-O.	16 nov.	
	Sicotte, Jean-Bte	22 nov.	
	Bouchette, Adolphe-Fred.	23 nov.	
(Sorel)	Mathieu, Michel	5 déc.	Montréal
	Fréchette, Modeste-Edmond	7 déc.	
1866			
(Montréal)	Léonard, John-Francis	5 janv.	Montréal
(Trois-Rivières)	de Lottinville, Jean-Bte-Sévère	31 janv.	Montréal
(St-Jacques)	Richard, Jean-Urgel	5 fév.	Montréal
	Tétrault, Ambroise	5 fév.	
	Larue, Jules-Ernest	6 fév.	
(Lachine)	Dubreuil, Joseph-Ferréol	8 fév.	Montréal
(St-Césaire)	Maillet, Louis-Ludger	8 fév.	Montréal
(St-Alexandre d'Iberville)	Thibault, Charles	8 fév.	Montréal
	Baudry, P.-J.-Ubalde	9 fév.	
	Gagnon, Sévère	5 mars	Montréal
	Robertson, Alexander	3 avril	
(Montréal)	Duggan, John-H.	5 avril	Montréal
(Montréal)	Welch, Alfred	5 avril	Montréal
(Sault-aux-Récollets)	Lachapelle, Alphonse	14 avril	Montréal
(Yamachiche)	Bellemare, Uldéric	8 mai	Montréal
(St-Philippe)	Robidoux, Joseph-Emery	15 mai	Montréal
(Varenes)	Geoffrion, C.-Alphonse	4 juin	Montréal
(St-Eustache)	Pilon, Anthime	4 juin	Montréal
	Parkins, Edward-Bradley	5 juin	
	Wotherspoon, Ivan-Tolkien	7 juin	
	Johnson, Edwin-R.	11 juin	
	Cadoret, Joseph-Evagrius	3 juil.	
(L'Original)	St-Julien, Joseph-N.	4 sept.	Montréal
(Montréal)	Carter, Christopher-B.	5 sept.	Montréal
(Montréal)	Jones, A.-A.	5 sept.	Montréal
(Québec)	Corriveau, Thomas-A.	7 sept.	Montréal
(Rimouski)	Pouliot, Joseph-N.	10 sept.	Montréal
	Duchesnay, Henri-J.-J.	14 sept.	
	Huot, Louis-Honoré	14 sept.	
(Montréal)	Butler, Thomas-Page	27 sept.	Montréal
	Prendergast, J.-M.-Alfred	2 oct.	
	Caron, Onézime	6 oct.	
	Bélanger, Louis-C.	8 oct.	
	Benoit, Gabriel-Alphonse	8 oct.	
	Benoit, Alphonse	8 oct.	
	Pelletier, Honoré-Cyrilas	8 oct.	
(Montréal)	Drolet, Gustave-A.	16 oct.	Montréal
(Berthier)	Tellier, Louis	16 oct.	Montréal
(Waterloo)	Noyes, John-P.	17 oct.	Montréal
(Montréal)	Farmer, William-O.	17 oct.	Montréal
(Montréal)	Jacques, Alphonse	17 oct.	Montréal
(Montréal)	Prévost, Oscar	30 oct.	Montréal
	Simard, Joseph-A.	22 nov.	
(Terrebonne)	Desjardins, Magloire	11 déc.	Montréal
(St-Henri de Mascouche)	Duprat, Pierre-Urgel	12 déc.	Montréal
(Montréal)	Houlé, Alphonse	12 déc.	Montréal
(Longueuil)	Demers, Louis-Napoléon	13 déc.	Montréal
(Montréal)	David, Ferdinand	19 déc.	Montréal

(St-Henri de Mascouche)	Corbeil, Léon-Liguori	19 déc.	Montréal
1867			
(Beauharnois)	Longpré, Arthur-B.	5 janv.	Montréal
(Montréal)	Augé, Olivier	30 janv.	Montréal
(Montréal)	Bothwell, John-Alexander	15 mars	Montréal
(St-Scholastique)	Perrin, Emery	16 mars	Montréal
(Montréal)	Beaudry, Nap.-Guillaume-L.	18 mars	Montréal
(St-Henri de Mascouche)	Corbeil, Moïse	21 mars	Montréal
(St-Jacques de l'Acadie)	Prévost, Hector-Chs-Antoine	4 avril	Montréal
(Montréal)	Ramsay, Robert-Anstruther	4 avril	Montréal
(Montréal)	Buis, Arthur	20 avril	Montréal
	Crépeau, Louis-P.-Eugène	6 mai	
	Gagnier, F.-D.-Calixte	5 juin	
(St-Hyacinthe)	Girard, A.-David	8 juin	Montréal
(St-Athanase)	Mercier, Honoré	13 juin	Montréal
(Aylmer)	Gordon, Asa	17 juin	Montréal
	Ives, William-Bullock	18 juin	

(à suivre)

PILULES Dodd

POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

Craignez l'aptitude de l'enfant à saisir les rideaux de l'esprit et les faiblesses du coeur.
Chs. de Sainte-Foi.

L'apostolat du journal sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports, il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher. — Mgr. A. Sinnott.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de Notre Dame de Québec

Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT

QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis

"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. PICHETTE, J.-A. GAGNON
Président. Gérant.

Bébé délicat

"Pour un bébé délicat, il n'y a rien de mieux que les Tablettes BABY'S OWN", écrit Mme Harry Baker, de Lunenburg, N. E. "Je conseille fortement aux mères qui ont des enfants délicats de leur donner des Tablettes BABY'S OWN sans crainte. Elles vont comme l'état de leurs petits s'améliorera".

Mme Baker, comme nombre d'autres mamans, a pu constater que les Tablettes BABY'S OWN apaisaient les maux d'estomac, corrigeaient les désordres intestinaux et facilitaient la dentition. Ces Tablettes sont absolument sûres, comme le prouve le certificat d'analyse sur chaque paquet de 25c.

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILIE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé: ceux qui désespèrent même de leur cas ont été ramené à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES de ROUMON. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la maille, en payant d'avance par franc le port, en s'adressant à

THE W. M. CUMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES BOSWELL

DEPUIS 1668

Le CANADIEN NATIONAL

sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'étendue et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsée, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en petite vitesse des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un sou par tonne et mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses schémas de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Puisse-t-il faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays; puisse-t-il, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le retournement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

(Suite de la 1ère page)

MM. Georges Leclerc, Emile Lord, R. Samson, Ernest Roy, J. Samson, Arthur Pouliot, Rosaire Bernier.

L'abolition des rentes seigneuriales

Le Conseil de Ville de Lauzon a reçu une copie du rapport à faire, par la Ville, au sujet de l'abolition des rentes seigneuriales. Les intéressés de Lauzon auront un montant total à payer d'environ \$200.00.

Le document porte le nom de "Terrier". Il comporte 51-noms. Le nom de la Seigneurie est "Beauchamp ou de la Martinière".

Aux Chantiers Davie

Durant le mois d'octobre, il y a eu 36 hommes, aux chantiers Davie, à Lauzon. Trente-quatre étaient de Lauzon; 1 de Anberivière; 1 de Lévis. Sur la liste des employés spéciaux, il y avait 13 hommes dont 11 de Lauzon; 1 de Québec et 1 de Lévis. Dans les bureaux, il y avait 7 hommes, dont 4 de Lauzon et 3 de Lévis.

Plainte au sujet de la vente du lait, à Lauzon

L'Association des agriculteurs-laitiers du Comté de Lévis s'est plaint au Conseil que certaines personnes vendent ou donnent du lait sans avoir soumis les vaches laitières à l'examen suivant les règlements sanitaires.

Un cas d'opération chirurgicale

Un contribuable de Lauzon a demandé son admission à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour une opération urgente. Ce contribuable est dans la mendicité. S'il n'est pas opéré, il en mourra peut-être. Il s'est

adressé aux autorités provinciales et la Ville de Lauzon a refusé de ratifier l'internement. Ce jeune homme est le soutien de sa mère et c'est celle-ci qui a soin de lui. Elle n'a aucun revenu.

Le maire Dorval: "Il a droit d'aller devant le Juge. Il n'est pas pire que les autres. Si la Ville de Lauzon est condamnée, le cas sera réglé. Il faut être prudent là-dessus. La Ville de Lauzon, si elle continue, elle va glisser. Les communautés, c'est bon pour aller au ciel, mais..."

"LA CHAMBRE MAUVE"

Les Chevaliers de Colomb de Lévis donneront dans la salle paroissiale, à Lévis, une grande soirée, mardi soir prochain, le 17 décembre. On interprétera la pièce intitulée "La Chambre Mauve", que le Cercle Dramatique de Bienville joua avec tant de succès il y a deux ans.

Cette soirée sera présidée par M. le curé J.-E. Carrier et sera sous les auspices des Chevaliers de Colomb (4e degré).

Les Chevaliers de Colomb et leurs épouses sont invités à cette soirée.

Le public sera également admis moyennant la somme de 25 sous. Les cartes sont en vente au Foyer Musical, rue St-Louis, Lévis, et à la Pharmacie Gagnon, coin des rues Fraser et Commerciale, Bienville.

RESOLUTION DE SYMPATHIE

A une réunion spéciale des médecins de Lévis, tenue le 13 décembre à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il a été résolu ce qui suit:

Que les médecins ont appris avec un bien profond regret la

mort de M. Théophile Racicot, père de leur distingué confrère, le Dr Paul Racicot.

Que les médecins désirent exprimer leurs sincères sympathies à leur confrère dans ce deuil cruel qui le frappe.

Que les honoraires d'une grand-messe soient versés pour le repos de l'âme du défunt.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et aux journaux pour publication.

Charles Laflamme, M. D., secrétaire.

SORTIE DU CLUB "LE LEVIS" LUNDI SOIR

Les membres du club de raquettes "Le Lévis" feront leur première sortie officielle, lundi soir prochain, le 16 décembre, à 7 h. 30.

Ils iront saluer M. le curé J.-E. Carrier, de même que S. H. le maire L.-S. Durand, M. le Dr J.-E. Dussault, M.P. et M. J.-T. Larochelle, M.P.P. Ils reviendront ensuite à leur chalet où il y aura soirée pour les membres.

MORT DE M. ARTHUR RUEL

Nous apprenons avec un profond regret la mort de M. Arthur Ruel, tailleur de Lauzon, survenue hier après une maladie supportée avec une grande résignation. M. Ruel était un citoyen bien connu et sa disparition cause d'unanimes regrets.

Lui survivent, outre son épouse, née Angéline Carrier, une fille, Mme A. Jacques (Yvonne) et un fils, M. Paul Ruel.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures dans l'église de Lauzon.

"Le Quotidien" offre ses sincères sympathies à la famille cruellement éprouvée.

—Il faut tout prendre au sérieux, rien au tragique. — Thiers.

TAUX REDUITS POUR

NOEL ET LE JOUR DE L'AN

Entre toutes les gares au Canada.

En première Billet Aller et Retour au prix d'un Billet Simple et Quart

DEPART—De lundi, 23 décembre jusqu'à mercredi, 25 décembre 1935 inclusivement.

LIMITE DE RETOUR—Départ du point de destination avant minuit, jeudi, 26 décembre.

DEPART—De lundi, 20 décembre 1935, à mercredi, 22 janvier 1936, inclusivement.

LIMITE DE RETOUR—Départ du point de destination avant minuit, jeudi, 2 janvier 1936.

En première Billet Aller et Retour au prix d'un Billet Simple et un Tiers

DEPART—De vendredi, 20 décembre 1935, jusqu'à mercredi, 22 janvier 1936, inclusivement.

LIMITE DE RETOUR—Départ du point de destination pas plus tard que minuit, vendredi, 10 janvier 1936.

En première Billet Aller et Retour au prix d'un Billet Simple et un Tiers

DEPART—De vendredi, 20 décembre 1935, à mercredi, 22 janvier 1936.

LIMITE DE RETOUR—Retour au point de départ original avant minuit, vendredi, 10 janvier 1936.

Pour plus de détails, consulter les agents.

Québec Central

L'hon. Dandurand reçu par le roi

Londres, 14. — Sa Majesté le roi a reçu hier au palais de Buckingham le sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille au Canada et ancien président de l'Assemblée de la Société des Nations.

King termine la conférence

(Suite de la page 1)

rer ensemble, d'échanger des renseignements et de formuler des propositions qui seront soumises aux gouvernements concernés.

"Les recommandations soumises par les comités formés au cours de la première séance de la conférence seront soumises aux autorités appropriées comme base sur laquelle les gouvernements intéressés établiront leur politique future.

"Bien qu'il soit impossible dans le moment pour aucun gouvernement de prendre des engagements définitifs concernant les politiques recommandées dans les rapports des comités, les représentants du Dominion et des provinces ont été profondément frappés par la nécessité de prendre de promptes décisions concernant le coût de l'aide au chômage.

"Les représentations faites par les délégués provinciaux pour démontrer quel énorme fardeau pèse sur les municipalités, ont nettement établi la nécessité d'opérer certains rajustements pour alléger la pression exercée sur les municipalités", dit M. King en terminant.

D'ici à ce que les parlements se réunissent, et peut-être beaucoup plus tôt, des officiels du gouvernement fédéral et des administrations provinciales vont considérer les besoins de l'aide au chômage et établir une entente pour un certain nombre de mois à venir concernant le secours direct.

La conférence, qui a pris fin à 5 heures 50 hier après-midi, est la 8e du genre depuis la Confédération. Les premiers ministres de toutes les provinces du Canada plurent de leurs collègues ministres et d'officiers permanents.

Les principaux sujets qu'elle aborda en en confiant l'étude à autant de comités furent: les services sociaux et le chômage; les amendements à la constitution; l'agriculture et la vente des denrées agricoles; les mines et la taxation minière; le tourisme et le transport; les relations financières entre le Dominion et les provinces.

Un comité permanent a été organisé pour les questions financières. Il tiendra une séance d'ici à un mois pour faire de nouvelles recommandations aux gouvernements concernés. Il est présidé par l'honorable Charles Dunning, ministre des Finances, et se compose de tous les trésoriers provinciaux.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a reçu instruction de convoquer un comité de représentants légaux de toutes les provinces pour préparer une recommandation au parlement fédéral en vue de l'adoption d'un statut impérial donnant au Canada le pouvoir d'amender la constitution. Avis a été adressé aux provinces, hier, d'avoir à désigner leurs représentants dans ce comité.

—Nous ne connaissons le prix des choses qu'après les avoir perdues. — Plaut.

—Les plaisirs ne sont que la fausse monnaie du bonheur. — A. Tournier.

Lélément essentiel

L'activité grandissante qui règne sur les principales places financières, et la nôtre à largement sa part, est peut-être de tous les indices qui pointent vers une nouvelle expansion économique le plus significatif, le plus éloquent. Mieux que les statistiques elle nous renseigne sur l'état des affaires puisque, en même temps, elle nous fait connaître l'état des esprits. Le placement et, dans une mesure moindre, la spéculation sont, en effet, fonction de la confiance. Or, l'entraîné, la vigueur que témoigne depuis quelques semaines la Bourse est un signe certain que la confiance est enfin revenue. Les capitaux remis en circulation se dirigent, il est vrai, surtout vers les valeurs mobilières pour l'instant, mais outre qu'il en est toujours ainsi après une période prolongée de ralentissement industriel, ce n'est là que le premier des emplois qui leur seront offerts. Viendra bientôt le moment où ils se mettront au service de l'industrie, du commerce et alors seulement pourrions-nous espérer que s'atténuerait le chômage, le plus grave des problèmes qu'il nous reste à résoudre. La reprise véritable datera du jour où les richesses accumulées et inactives travailleront de nouveau à la satisfaction des besoins humains, innombrables comme on le sait et

LE THEATRE IMPERIAL

Nous apprenons que le théâtre Impérial situé dans la Côte du Passage, à Lévis, a été vendu hier, à 10 heures, à la porte de l'église de la paroisse Notre-Dame de Lévis.

La Société de Prêts et Placements de Québec s'en est portée acquéreur.

—La vie porte la jeunesse; la vieillesse porte la vie. — H. Taine.

—Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir. — La Rochefoucauld.

—La lâcheté c'est de la peur consentie; le courage, de la peur vaincue. — Legouve.

—Celui qui demande sans rougir ne trouve rien de mortifiant dans le refus. — Thurelon.

Tél. Bureau 4-2684 Tél. Rés. 1042 j.
2, rue St-Théodore
Bienville

MAURICE LEPAGE

Avocat - Avocate
Le mercredi soir — 1, rue St-Louis; Tél. 1087
111, Côte de la Montagne, : : QUEBEC

HEURES :
6 à 8 heures, p. m., excepté le dimanche

MAURICE DUSSAULT, B.A., L.L.L.,

Avocat
BUREAU : 48, rue Fraser, Lévis : : Tél. 406

QUEBEC CENTRAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)
EN VIGUEUR LE 17 NOVEMBRE

No. 6 — 4.10 p.m. tous les jours pour Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York; tous les jours excepté dimanche pour les endroits sur l'embranchement de Mégantic, et mardi, jeudi et samedi pour l'embranchement de la Chaudière. Wagons-lits pour Boston, les mardis et jeudis. Pour Springfield et New-York, les dimanches, de Sherbrooke seulement. Wagons-salons-restaurants pour Sherbrooke.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

No. 1 — 12.50 p.m. tous les jours de Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York; tous les jours excepté dimanche des points d'embranchement de Mégantic et lundi, mercredi, vendredi de l'embranchement Chaudière. Wagons-lits de Boston, les jeudis et samedis. De Springfield et New-York, samedis, pour Sherbrooke seulement. Wagons-salons-restaurants de Sherbrooke.

DEPART DE LEVIS — (GARE UNION)

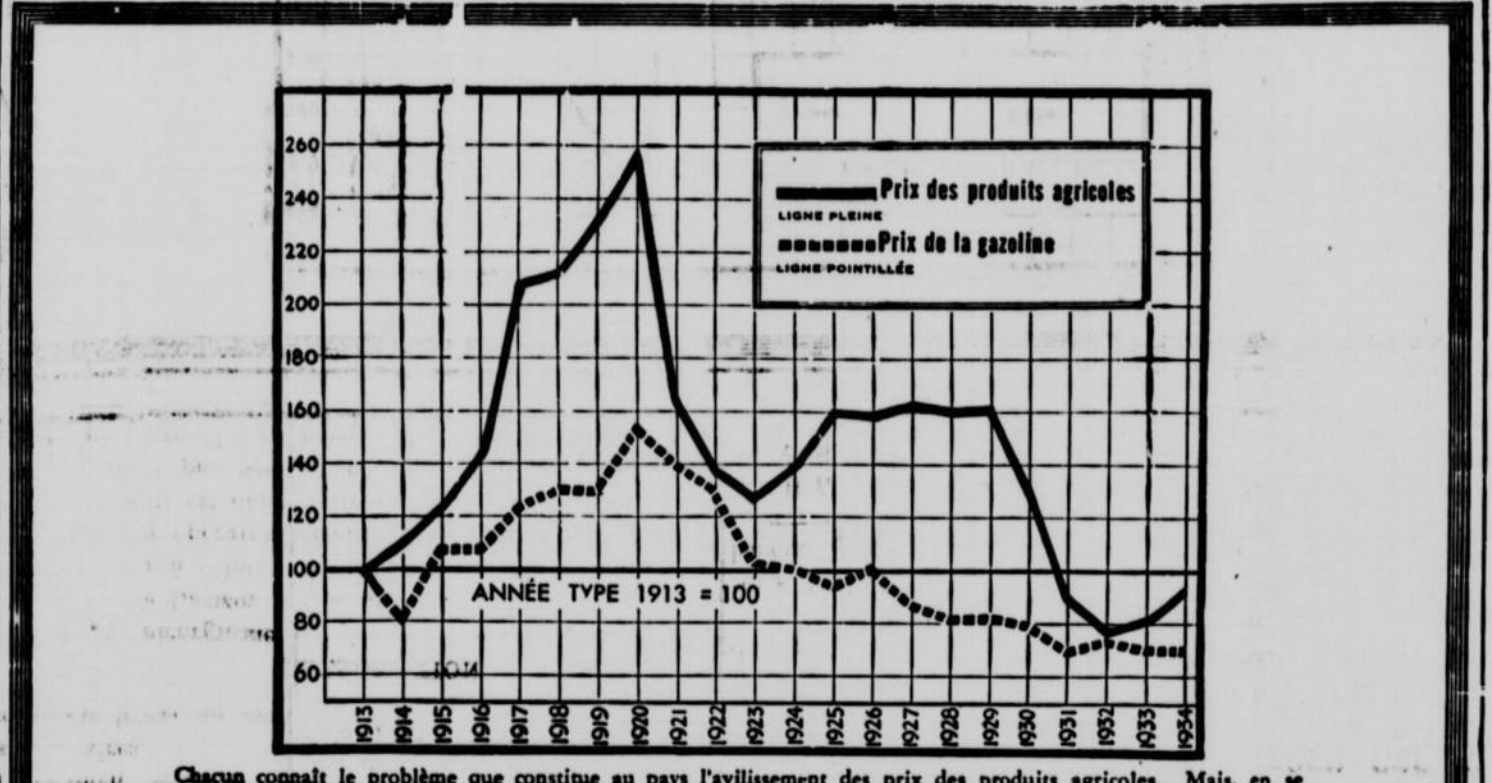
No. 2 — 7.55 a.m., tous les jours, excepté dimanche pour Sherbrooke, aussi pour St-Joseph, Beauceville et St-Georges.

ARRIVEE A LEVIS — (GARE UNION)

No. 5 — 7.55 p.m., tous les jours, excepté dimanche, de Sherbrooke et St-Georges, Beauceville et St-Joseph.

Bureau des billets, (Gare Union, tél. 80) Lévis.
Bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean (tél. 2-8841) Québec.
Bureau des billets, (Gare du Palais, tél. 2-1284) Québec.

LE PLUS RECENT HORAIRE TEL QUE CI-HAUT EST PUBLIE CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL.



Chacun connaît le problème que constitue au pays l'avisement des prix des produits agricoles. Mais, en se basant sur l'année 1913, les prix des produits de la ferme n'ont jamais été aussi bas proportionnellement que ceux de la gazoline. De 1913 à 1920, le prix de la gazoline fut loin de s'élever au niveau de ceux des produits de la ferme et, cependant, depuis 1920, ce prix n'a presque pas cessé de décroître. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

UN COMMERCE LOYAL

Depuis cinquante-quatre ans qu'elle existe, l'Imperial Oil a toujours fait bon accueil aux lois votées dans l'intérêt des ouvriers et des industries basiques. Elle n'a jamais eu de délégués avec ses employés. Elle a toujours payé des salaires équitables. Elle a accru les heures de loisir de son personnel pour augmenter l'emploi. Elle a organisé en sa faveur des pensions de vieillesse, ainsi que des bénéfices en cas de maladie et au décès, parce qu'elle estime que le travailleur et les personnes à sa charge ont droit à ces mesures de protection.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec l'industrie collatérale et ses concurrents. Ce qui le prouve, c'est qu'elle n'a jamais été engagée dans un procès important. Elle a toujours eu pour principe que les seules opérations commerciales satisfaisantes sont celles qui profitent raisonnablement à toutes les parties en cause. Elle n'a jamais réclamé rien d'outré à autrui.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec le consommateur. Elle a continuellement amélioré la qualité et baissé les prix de ses produits. Elle a consacré des millions à la présentation et à la distribution de ces produits, pour qu'on puisse se les procurer partout.

En 1934, l'Imperial Oil a gagné \$3,023,400.12 avec sa fabrication et sa distribution au Canada. Cette somme peut vous paraître considérable mais, pour l'obtenir, l'Imperial Oil dut fabriquer et vendre pour \$82,841,311.15. Le marchand qui, pendant toute une année, aurait vendu pour \$8,280 de marchandises et réalisé un profit de \$300 ne serait pas considéré comme très prospère. En somme, les recettes nettes de l'Imperial Oil ne furent relativement pas plus élevées que celles de ce marchand.

L'Imperial Oil met de la loyauté en tout: fabrication, mesure et vente. C'est là, pense-t-elle, le secret du succès.

IMPERIAL OIL LIMITED

PRODUITS
L'EMBLÈME D'UN **IMPERIAL** COMMERCE LOYAL

Nominations annoncées à la Banque Royale du Canada

M. B. L. MITCHELL M. JAMES MUIR M. H. G. HESLER

dont on a annoncé hier la nomination en qualité de gérants généraux adjoints de la Banque Royale du Canada. M. Mitchell était ci-devant surintendant des succursales de l'Ontario, M. James Muir, inspecteur général, et M. H. G. Hesler, secrétaire.